

PAR COURRIEL

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Leader.SJB@assnat.qc.ca

OBJET : Pétition relative à l'opposition au tracé aérien du Réseau express métropolitain et à la création d'un comité aviseur

Cher collègue,

J'ai pris connaissance des pétitions, dont les extraits ont été déposés à l'Assemblée nationale le 27 mai 2021 par le député de la circonscription de Hochelaga-Maisonneuve, monsieur Alexandre Leduc, au nom de sa collègue députée de Mercier, madame Ruba Ghazal, s'opposant au tracé aérien du Réseau express métropolitain (REM) et demandant la création d'un comité aviseur.

Dans le cadre des analyses qui ont précédé l'annonce du projet du REM de l'Est, CDPQ Infra a évalué l'ensemble des alternatives possibles quant au mode de transport et à la méthode d'insertion à privilégier. La Caisse a d'ailleurs rendu publiques une synthèse de l'analyse des modes de transports pour le projet ainsi qu'une analyse des scénarios d'insertion au centre-ville.

Pour nous assurer d'une intégration architecturale et urbaine réussie du REM de l'Est, nous avons annoncé, le 4 mai dernier, la création d'un comité d'experts indépendants qui a notamment pour mandat de travailler à l'établissement des principes directeurs qui guideront l'architecture et l'intégration urbaine de

...2

l'ensemble du projet. Ce dernier est constitué de treize experts reconnus dans leurs domaines respectifs et de représentants de la Ville de Montréal, du gouvernement du Québec et de CDPQ Infra.

En plus des travaux de ce comité, CDPQ Infra a tenu, en mai dernier, trois séances d'information publiques sur le projet et a récemment complété une série de six consultations sectorielles dans les arrondissements traversés par le projet. Une étude d'impact sur l'environnement est également en cours et des audiences publiques du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement sont prévues en 2022. Ces audiences permettront une fois de plus aux citoyens de se prononcer sur le projet.

Enfin, soulignons que les outils de planification élaborés par l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) ont constitué des intrants importants dans l'élaboration du projet. Dans cette optique, la Caisse réalise actuellement la phase de planification du projet, de concert avec l'ARTM, la Ville de Montréal et la Société de transport de Montréal, entre autres.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre déléguée aux Transports,



Chantal Rouleau